

Rapport d'activité 2024

Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques
Délégation de Paris
101 avenue de Clichy – 75 017
Tél : 01 45 20 63 13
E-mail : 75@unafam.org

LE MOT DU DÉLÉGUÉ

Chers adhérents,

Je suis très heureux d'être devenu votre Délégué Départemental de Paris depuis bientôt un an, à la fois bien sûr pour essayer de perfectionner notre accompagnement des familles en souffrance, mais également pour tenter de faire évoluer toutes les instances parisiennes prodiguant des soins psychiatriques.

J'ai été ébloui par la qualité, l'engagement et le dynamisme des bénévoles de notre délégation de Paris. Est-ce la souffrance vécue de nos proches qui nous aide à nous unir dans des projets communs, avec des valeurs extraordinaires, en tout cas un lien fort existe entre nous tous. Nous avons tous le même « moteur », qui est la volonté de tout faire pour aider les familles en souffrance.

L'accès aux soins de nos proches est le problème numéro un de toutes nos familles. Mais comment « accepter l'inacceptable », renoncer à tant de rêves pour nos proches, les voir tellement souffrir, et se dire que c'est une maladie ? Or notre posture d'accompagnement, cette fameuse acceptation de la maladie, est la clé de la réussite vers un rétablissement de nos proches, et vers un certain apaisement. Gardons à l'esprit que nos proches sont très courageux, que des choses simples à faire pour nous sont compliquées pour eux, et que notre justesse d'accompagnement est presque aussi utile que des médicaments. « L'un ne va pas sans l'autre ».

Et ensuite, comme dans toute maladie, n'oublions pas que nous pouvons encore mieux aider nos proches, si nous réussissons malgré toutes ces souffrances, à retrouver un peu de joie. C'est ce que je souhaite à chacun, chacune d'entre vous.

Bien cordialement

Hugues Laqueille

Délégué Départemental

La délégation remercie vivement ses adhérents et les sympathisants de leur soutien

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION

Unafam nationale	P. 04
Délégation de Paris	P. 06

BILAN DES ACTIVITÉS – DÉLÉGATION DE PARIS

Les chiffres clés	P. 08
La communication	P. 10
L'accueil des familles et des amis	P. 10
La formation des aidants	P. 11
Les rencontres amicales – convivialités	P. 13
Les conférences	P. 14
Les interventions	P. 14
Les groupes de travail	P. 15
Les représentations institutionnelles.....	P. 15
Les actions de sensibilisation et de déstigmatisation	P. 19

RAPPORT FINANCIER - Exercice 2024	P. 20
---	-------

EVOLUTIONS ET PROJETS 2025-2026.....	P. 23
--------------------------------------	-------

I- NOTRE ASSOCIATION – RAPPELS

Unafam est une association reconnue d'utilité publique depuis 1968.



NIVEAU NATIONAL

LES MISSIONS : 4 axes de travail

- Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- Soutien des familles par la formation et l'entraide
- Désigmatisation et défense des droits des personnes concernées par les troubles
- Recherche et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

LES TROUBLES PRIS EN CONSIDÉRATION PAR L'UNAFAM

Les troubles schizophréniques, bipolaires, anxieux, phobiques, borderline, les dépressions sévères ou d'autres troubles non diagnostiqués. Elle propose également un accompagnement spécifique aux parents d'enfants et d'adolescents confrontés à des troubles du comportement, psychiques ou psychologiques.

LES PLAIDOYERS

- Obtention de soins de qualité pour tous dans le respect des droits des personnes souffrant de troubles psychiques
- Combat pour une pleine citoyenneté de ces personnes
- Lutte contre la stigmatisation
- Accès à la vie sociale
- Accès au logement, au travail, aux loisirs, au sport
- Possibilité de bénéficier de réhabilitation psycho-sociale
- Reconnaissance de la place des aidants

LES CHIFFRES

- 112 - Délégations départementales
- 16 000 - Adhérents
- 1800 - Bénévoles
- 7800 - Aidants formés
- 36.360 - Personnes accompagnées par des pairs en délégation
- 57.500 - Personnes aidées directement ou indirectement
- 497 - Groupes de parole
- 340 - Sessions de formation

L'AIDE AUX AIDANTS au niveau national :



- ✓ « Ecoute familles » par des psychologues au téléphone
- ✓ Consultation d'un psychiatre
- ✓ Consultation à la parentalité
- ✓ Assistante sociale pour l'Île de France
- ✓ Avocats : conseil juridique
- ✓ Formations en ligne sur la plate-forme : form'aid@nts

LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS - LES INSTANCES – LES PARTENAIRES



- ✓ Dialogue avec les institutions politiques et ministérielles
- ✓ Auditions et interpellations d'organes de contrôle et de défense des intérêts des usagers
- ✓ Nombreuses mobilisations pour faire avancer la cause des personnes concernées
- ✓ Mandats de représentation
- ✓ Collaborations avec de nombreuses associations
- ✓ Contributions dans différents rapports
- ✓ Alliances et partenariats
- ✓ Conférences et interventions dans des colloques

L'APPUI SUR LA RECHERCHE



Unafam promeut

- ✓ Le développement de la recherche
- ✓ L'émergence des innovations
- ✓

Unafam milite pour

- ✓ L'élaboration, la diffusion et l'évaluation des recommandations de bonnes pratiques

Un prix « Unafam »

Chaque année, Unafam attribue 2 prix à des jeunes chercheurs. Ces prix sont remis lors de son colloque annuel « Recherche » qui a lieu au ministère de la santé. Elle contribue aussi au financement d'un projet de recherche par le biais de la Fondation pour la Recherche sur le Cerveau. Au total Unafam consacre 50 000 euros par an à la recherche.

LA DELEGATION DE PARIS



LES ADHÉRENTS

Les adhérents reçoivent les numéros de la revue Unafam *Un autre regard*, ainsi que *La Lettre mensuelle de la Présidente*. Les adhérents qui ont donné leur adresse e-mail reçoivent chaque mois *La Newsletter de l'Unafam Paris* leur donnant des nouvelles de la délégation et leur signalant les conférences, films, rencontres ou expositions en lien avec la santé mentale.

LES BÉNÉVOLES

- Les bénévoles se relaient afin d'aider les familles et leurs proches en accomplissant différentes missions. Ils les choisissent selon leurs souhaits, leurs disponibilités et les besoins de la délégation. Des formations spécifiques organisées au niveau national leur permettent d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions.
- Certains adhérents, des stagiaires, apportent des aides ponctuelles : elles sont précieuses.

Année 2024

- ✓ 1134 adhérents
- ✓ 1 salarié chargé de mission
- ✓ 62 bénévoles, 11 824 heures de bénévolat
- ✓ Stagiaires

L'ORGANISATION



LE BUREAU

Le Bureau est composé de bénévoles

Le Délégué Départemental : Hugues Laqueille, Catherine Broutin, Michel Courcot, Martine Frager-Berlet, Catherine de Kervenaël, Josette Rivière - Cerisier, Véronique Monin, Georges Rooz qui est également le trésorier de la délégation, Jocelyne Viateau.

Le chargé de mission salarié : Simson Simon. Il assiste le délégué et les bénévoles dans leurs missions ; il assure la coordination administrative et logistique de la délégation, en liaison avec la délégation régionale et le siège de l'association. Il est à l'écoute des usagers qui contactent la délégation.

LES REUNIONS

Le Bureau se réunit deux fois par mois de septembre à juin ; un compte-rendu rédigé par le chargé de mission et validé par le délégué, est diffusé à l'ensemble des bénévoles.

Les bénévoles sont conviés à une réunion mensuelle entre septembre et juin, en présence et à distance (Zoom) afin de partager des informations sur les actions à entreprendre, de se tenir mutuellement au courant des nouveaux dispositifs dans les structures médicales, médico-sociales ou sociales, etc.

Des représentants des structures ou de dispositifs spécifiques sont régulièrement invités à présenter leur action et réflexions. En 2024, nous avons ainsi reçu Mme Isabelle Lannuzel l'assistance sociale du siège, Dr Lise Flévaud et Mme Virginia Istria du 31 14, Dr Maeva Musso pédopsychiatre, Présidente de l'AJPJA et responsable de « Mobipsy », Mme Carmen Delavaloire du Céapsy, Dr Liova Yon, chef de service « Psy Ile-de-France » et Mme Emeline Simondet des « Communautés 360 ».

Les adhérents sont conviés à une réunion annuelle, au mois de juin. Elle permet aux membres de l'association de se rencontrer, de partager de nouvelles informations et d'échanger, de se sentir solidaires et de passer un moment convivial ensemble.

Le cocktail dinatoire qui clôture de manière conviviale est assuré par l'ESAT *Le Colibri*.

LES MISSIONS DE LA DÉLÉGATION



La délégation met en œuvre, à l'échelon départemental, le projet et les missions de l'association

L'AIDE AUX AIDANTS

- ✓ Information et communication de ressources - Conférences
- ✓ Entretiens téléphoniques
- ✓ Entretiens d'accueil en présentiel : généraux et spécifiques : MDPH- Protection juridique-Parcours pénal- Emploi et insertion professionnelle du proche
- ✓ Groupes de parole
- ✓ Formations pour les aidants

LA CONVIVIALITE

- ✓ Café rencontre
- ✓ Soirée évasion
- ✓ Dîner convivial
- ✓ Balade

LA REPRÉSENTATION DES USAGERS DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ, cf. BILAN

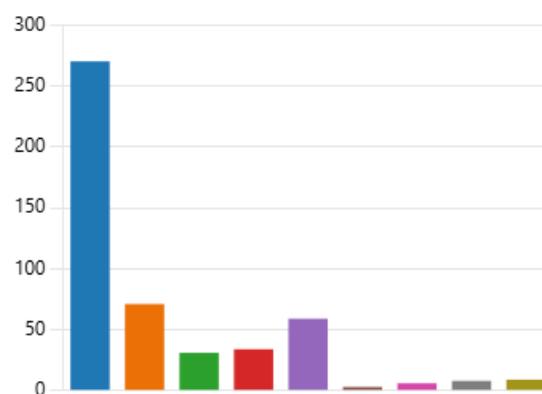
II- BILAN DES ACTIVITÉS 2024

LES CHIFFRES CLÉS

- 1437 appels téléphoniques
- 437 entretiens personnalisés dont 314 premiers entretiens
- 16 groupes de paroles, 140 inscrits et 4 espaces frères et sœurs. Il y a eu 151 séances pour 887 présences (Cf. p.11)
- 18 sessions de formation pour 175 aidants formés
- 59 mandats de représentations locales, départementales, régionales
- 1 newsletter diffusée tous les mois à 3 459 contacts soit 38 469 envois livrés
- 1 site Internet publiant 2 actualités en moyenne par mois pour 17 214 vues

Les personnes reçues à la délégation sont en grande majorité des mères

● Mère	270
● Père	71
● Conjoint(e)	31
● Enfant	34
● Fratrie	59
● Ami(e)	3
● Grand-parent	6
● Je ne sais pas	8
● Autre	9



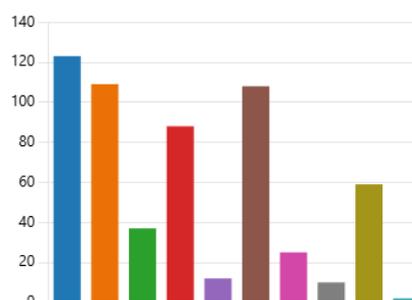
Les personnes concernées par un trouble psychique sont plus souvent des hommes

● Féminin	154
● Masculin	251
● Autre	0



Les aidants évoquent en priorité les soins et le rapport de leur proche à la maladie

● Accès aux soins	123
● Dénî	109
● Soins sans consentement	37
● Rupture de soins	88
● Centre de réhabilitation	12
● Traitement	108
● Difficultés avec le psychiatre de ...	25
● Refus des soignants de rencontr...	10
● Addictions	59
● Autre	2



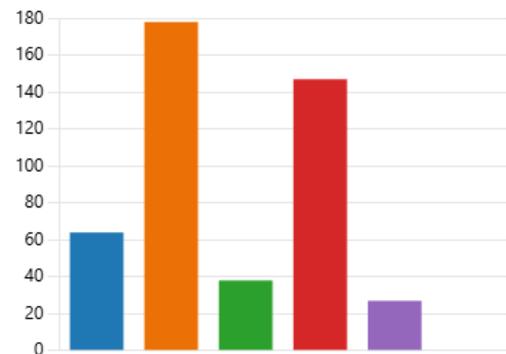
Les préoccupations dominantes concernent l'avenir professionnel et le logement

● Logement	100
● Avenir professionnel	132
● En cas de décès des aidants	37
● Autre	1



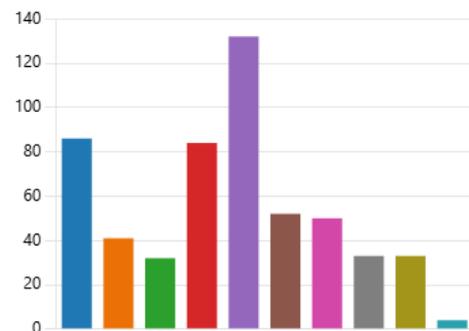
Le ressenti des aidants est le plus souvent le sentiment d'impuissance et la question du traitement

● Incompréhension	64
● Impuissance	178
● Colère	38
● Tristesse	147
● Désespoir	27
● Autre	0



Les problèmes relationnels : l'agressivité, l'isolement et l'absence de communication

● Absence de communication	86
● Aboulie (inaction)	41
● Anhédonie (goût à rien)	32
● Isolement	84
● Agressivité	132
● Toxicomanie / addictions	52
● Violence	50
● Menace de suicide	33
● Tentative de suicide	33
● Autre	4



LA COMMUNICATION



LE SITE INTERNET ET LA NEWSLETTER

Responsables : Hugues LAQUEILLE, Christine LASLANDES

Le site de l'Unafam-Paris, qui a comptabilisé en 2024 17 214 vues, donne des informations concernant nos activités. Il met en ligne les diaporamas des conférenciers.

La newsletter de l'Unafam-Paris est adressée, chaque mois, à 3 459 contacts répartis en trois listes : les adhérents, les sympathisants et les partenaires.

Les cinq conférences annuelles, organisées par la délégation, ainsi que **la réunion annuelle des adhérents**, donnent également lieu à des envois groupés de mails. Au total, en 2024, 16 900 invitations aux conférences ont été adressées.

L'ACCUEIL DES FAMILLES ET DES AMIS



L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET LES ENTRETIENS EN PRÉSENTIEL

Référentes entretien : Marie-Noëlle LAUREAU et Marie-Claude VOLKRINGER

L'accueil téléphonique

Il est assuré par 10 bénévoles, pairs-aidants, qui répondent aux demandes d'informations, et, le plus souvent, donnent un rendez-vous pour un entretien personnalisé en présentiel.

L'entretien en présentiel à la délégation

Il est assuré par 10 bénévoles pairs-aidants, et dure environ une heure.

Lors de cet entretien, la demande de renseignements est souvent mise en avant, mais la personne reçue a surtout besoin de parler de la maladie de son proche. L'écoute par un bénévole ayant lui-même un proche malade, lui permet de s'exprimer en confiance, de se sentir compris, et ainsi, d'alléger un peu son fardeau. C'est aussi l'occasion de réfléchir à la relation qui s'est instaurée avec le patient et à son propre rapport à la maladie.

Après avoir fixé le cadre de l'entretien (temps, confidentialité, posture : l'accueillant n'est ni un psychiatre, ni un psychologue, c'est un pair-aidant formé...), l'accueillant offre une écoute bienveillante et attentive, réfléchit à la situation évoquée avec la personne reçue. Ce qui permet d'explorer quelques pistes pour donner des informations concernant des lieux de soins, des accompagnements possibles pour l'autonomie de la personne, pour des formations et l'insertion professionnelle, le logement, ainsi que pour l'inclusion de leur proche dans la cité (GEM, Club House).

Pour des informations plus précises, des bénévoles de « seconde ligne » prennent le relais sur des problématiques spécifiques pour lesquelles ils se sont spécialisés : questions juridiques (mise sous

protection judiciaire, parcours pénal, organisation de l'après soi), études et orientation professionnelle, ouverture de droits à la MDPH, conditions d'hospitalisation et réclamations.

Nous informons également sur les activités et les aides proposées par l'Unafam Paris, Cf. page 6 ainsi que sur les aides apportées par le siège, Cf. page 4

L'Unafam Paris assure aussi un accueil :

- À la Maison des Usagers du GHU PPN sur le site Saint-Anne, le jeudi de 14h à 17h.
- Au Centre Eugène Millon CMP du 15^earrondissement, le mardi matin de 10h à 12h deux fois par mois.

Une psychologue clinicienne assure des temps d'analyse de pratiques avec les deux groupes d'accueillants, au téléphone et en entretien. Des réunions ont eu lieu toutes les six semaines.

LES GROUPES DE PAROLE

Référent : **Damien DESPIEGEL**

Les groupes de parole offrent un espace d'écoute et d'échange pour les personnes (parents mais aussi frères et sœurs, conjoints, enfants, amis) vivant en grande proximité avec une personne souffrant de trouble psychique. Animés par un (e) psychologue et un coordinateur bénévole, ils regroupent huit à dix personnes et sont, avant tout, un moyen de sortir de l'isolement grâce à la rencontre d'autres personnes vivant des situations similaires.

Sur l'année le bilan est le suivant :

- 16 groupes de parole constitués pour une rencontre de 2h,
- 140 personnes inscrites au 31 décembre 2024 dont 13 couples,
- 225 réunions organisées, ce qui représente au total 887 présences.

En décembre, nous avons réalisé une évaluation du dispositif par les participants ayant assisté à au moins une réunion en 2024. Pour 90% des 94 personnes ayant répondu, les groupes de parole répondaient alors à leurs attentes.

Nous avons d'autre part, comme prévu en 2023, ouvert un nouveau groupe en 2024.

L'Espace Frères et Sœurs

Des groupes spécifiques sont destinés aux frères et sœurs de personnes malades psychiques. Compte tenu de l'augmentation importante des demandes, nous avons ouvert cette année encore un nouveau groupe. Pour les 4 groupes, les participants s'inscrivent soit pour une séance, soit pour un trimestre.

En 2024, 33 réunions ont eu lieu, chaque séance réunissant en moyenne 6 personnes.

LA FORMATION DES AIDANTS



En 2024, la délégation a augmenté ses offres de formation aux aidants.

Elles sont gratuites pour les participants grâce au financement de la CNSA. Nous remercions la Fédération de Santé des *Étudiants de France* (FSEF 13^{ème}), le GHU PPN et la fondation *Élan retrouvé* pour le prêt gracieux de leurs salles qui nous permettent d'organiser ces formations dans les meilleures conditions.

LES ATELIERS D'ENTRAIDE « PROSPECT »

Référents et animateurs : Vincent POUBELLE, Marion EGAL

Trois autres animatrices.

Ces ateliers, fondés sur la pair-aidance familiale, ont été créés par la fédération européenne « Eufami » (*European Federation of Association of Families of People with Mental Illness*) et sont mis en œuvre par l'Unafam dans ses délégations depuis 2005.

L'objectif est de prendre de la distance par rapport à la maladie psychique, pour faire face au long cours aux troubles psychiques d'un proche.

Chaque atelier comprend dix modules de 2 heures et dure trois jours consécutifs ou sur deux week-ends selon la formule 2 jours + 1 jour,

Quelques mois après, une journée supplémentaire « Après Prospect » permet à chacun (e) de faire un bilan sur ce que l'atelier lui a apporté et d'approfondir ses savoir-faire. Elle est centrée sur la relation et la communication avec le proche.

Quatre ateliers ont été assurés en 2024 (45 participants) ainsi que cinq journées d'approfondissement « Après Prospect » (38 participants) ; elles ont eu lieu 4 à 6 mois après l'atelier.

LES JOURNEES THEMATIQUES D'INFORMATION

Animateurs : un(e) psychologue et un(e) bénévole de l'Unafam

Elles ont été organisées par la délégation.

✓ **Informations sur les troubles psychiques**

Animateurs : Catherine de KERVENOAEL, François CADART

Trois sessions sur les troubles psychiques et les structures sanitaires et sociales ont été tenues. Elles sont destinées aux proches des personnes vivant avec des troubles psychiques, et aux nouveaux adhérents.

✓ **Informations sur la dépression résistante**

Animatrice : Catherine BROUTIN

Deux sessions ont eu lieu en mai et décembre 2024. Une dizaine de participants pour chaque session.

Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie

✓ **Animatrice : Sandrine GROS**

Deux sessions en 2024, en juin et en novembre, une par semestre.

Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires

Animatrice : Isabelle SIMONIN en début d'année puis Marie-Martine BENHAMMOU ensuite

Cette formation, en 2024, a rappelé les spécificités des troubles bipolaires, leurs impacts sur la communication avec nos proches.

Elle vise à mieux comprendre pourquoi les échanges sont souvent difficiles, à prendre conscience des impacts de la maladie sur la relation et sur la communication avec l'entourage.

Les situations concrètes vécues lors de cette formation grâce à des jeux de rôles et des mises en situation, les apports du psychologue, permettent d'acquérir des savoir-faire pour gérer ces difficultés.

Les échanges et le climat de confiance qui s'instaurent entre les participants, permettent de mettre en lumière des problématiques plus ou moins exprimées jusqu'à cette formation.

Il en est parfois ainsi de certaines maltraitances, souvenirs douloureux qui restaient pesants, voire source de conflits constants entre la personne concernée et ses aidants.

D'une manière générale, la présence du bénévole de l'UNAFAM, coordonnateur, permet l'orientation des participants vers les ressources qu'offre notre association.

RENCONTRES AMICALES - CONVIVIALITE



LES DINERS

Animatrices : Marie-Cécile MAJORELLE, Marie-Martine BENHAMMOU

En 2024, 11 dîners ont rassemblé 62 personnes

D'une durée de deux heures, en soirée, ces dîners mensuels constituent un lieu d'échanges et de partage.

Chacun(e) participe en apportant un plat, du fromage, un dessert...en mettant le couvert et en faisant la vaisselle ensemble, ce qui contribue à créer une ambiance de confiance et de convivialité.

Des informations et des pistes pour le proche ou pour soi, sont éventuellement échangées,

Si besoin, les animatrices apportent des précisions sur les aides proposées par l'Unafam.

Surtout, les émotions peuvent être exprimées et entendues.

Les conversations légères et les rires ont aussi leur utilité dans ce moment de partage !

Certain(e)s aiment à revenir pour retrouver le répit que ces dîners leur procurent.

LES CAFES RENCONTRE

Animatrices : Bernadette BERNARD et Martine VERNHES

En 2024, 9 cafés-rencontre ont eu lieu. Ils ont rassemblé 77 personnes

Les cafés rencontres sont programmés le vendredi de 14h30 à 16h ; ils sont partagés entre des aidants et des bénévoles de la délégation. Les aidants sortent de leur isolement et bénéficient de l'entraide qui peut exister entre participants.

LES BALADES DANS PARIS

Animatrices : Martine FRAGER-BERLET, Christine LASLANDES



En 2024, 9 balades ont eu lieu en 2023 et ont rassemblé 100 personnes.

Les balades ont lieu le samedi matin entre 10h et 12h dans un quartier d'intérêt touristique, ou insolite, et à chaque fois différent. Elles permettent un temps d'échange informel et de découverte.

« 18 HEURES-EVASION »

Animatrices : Martine FRAGER-BERLET, Christine LASLANDES

En 2024

Les 18 heures-évasion ont eu lieu à la délégation le mardi soir entre 18h et 19h 30. Cinq séances ont rassemblé 28 personnes.

Ne réunissant pas suffisamment de participants, ce moment de convivialité a été supprimé. Un autre dispositif est à l'étude

LES CONFÉRENCES



Responsable : Catherine de KERVENOAEL

Les conférences sont organisées à l'amphithéâtre Morel sur le site Sainte-Anne du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences que nous remercions pour son hospitalité. Cinq conférences ont eu lieu sur des thèmes choisis et discutés en bureau et donnés par des médecins et psychologues spécialistes du sujet traité. A la fin, les participants posent des questions. Ces conférences ont rassemblé **chacune** entre 50 et 80 personnes.

15 janvier : Frère et sœur : 80 personnes

11 mars : Insertion professionnelle : 70 personnes inscrits

27 mai : Troubles anxieux et spectre autistique : 80 personnes

18 novembre : L'altération des fonctions cognitives : 45 personnes

02 décembre : La recherche en psychiatrie, la pharmacogénétique : 50 personnes

LES INTERVENTIONS

LES ENTRETIENS BREFS



La formation Bref est une formation à destination des aidants familiaux qui a été élaborée conjointement par l'hôpital Le Vinatier et l'Unafam à Lyon. Elle comprend trois séances. La troisième se déroule en présence d'un bénévole Unafam qui apporte son témoignage en tant que « pair-aidant famille ». Il donne de l'espoir et présente les activités de la délégation. Bref se déploie à présent à Paris. Huit bénévoles formés ont réalisé 30 entretiens en 2024.

INTERVENTION DANS UN « D.U » URGENCES PSYCHIATRIQUES,

Sensibilisation des personnels soignants en psychiatrie, à la situation vécue et au ressenti des aidants familiaux, ainsi qu'à celui de leur proche, lors des moments d'urgence ; en particulier lorsqu'il faut recourir à une hospitalisation sous contrainte.

INTERVENTION DANS LA FORMATION D'ÉLÈVES INFIRMIERS (ES) de l'IFSI

Information sur le rôle des aidants (famille et amis) auprès de personnes souffrant de troubles psychiques et sur la psychoéducation qui leur est proposée par l'UNAFAM.

INTERVENTION DANS UN « DIU » DE RÉHABILITATION

Une intervention a été faite au GHU devant 35 étudiants, pour expliquer la pair-aidance familiale et les activités de l'Unafam.

INTERVENTION EN MILIEU CARCÉRAL

LES GROUPES DE TRAVAIL

GROUPE LOGEMENT

Référente : **Martine FRAGER-BERLET**



Le groupe a terminé des missions, fin 2024 ; Elles visaient à éclairer la délégation, et les accueillants en particulier, sur l'ensemble des problématiques du logement social et sur l'accompagnement des personnes concernées leur permettant d'obtenir des aides nécessaires pour rester dans leur logement.

Pour rappel, l'entrée en vigueur en janvier 2023 d'un nouveau décret ministériel, adopté en 2022, a permis enfin l'accès des personnes qui vivent avec un handicap psychique d'obtenir, sous certaines conditions, la Prestation Compensatoire du Handicap (PCH). Le groupe s'est donc attaché, en 2023 et en 2024, à suivre la mise en œuvre à Paris de ce nouveau dispositif, qui peut s'avérer très favorable à l'accompagnement dans le logement de nos proches handicapés psychiques, et donc favoriser leur installation dans un logement autonome.

La demande de PCH nécessite une grande attention car il faut remplir un formulaire très long, qui permettra, avec l'attestation du psychiatre, d'identifier les difficultés réelles et pratiques de la personne pour assurer sa vie quotidienne. L'Unafam a proposé de nombreuses sensibilisations aux bénévoles pour en apprendre l'emploi.

Grâce à cette prestation, la personne concernée peut bénéficier de séances de sport à domicile, de sorties accompagnées... Il n'est pas possible de rétribuer une aide au ménage, avec les ressources de la PCH.

GROUPE ACTION DE PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Référents : **Hugues LAQUEILLE- Josette RIVIERE CERISIER**

Confection d'un livret à destination des parents d'élèves (collèges et lycées) pour les sensibiliser à la question des troubles psychiques émergents chez les jeunes ; négociation en cours avec le rectorat de Paris. Soutien du projet par le C'JAAD.

PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL DU SIEGE

Plusieurs de nos bénévoles sont administrateurs de l'Unafam et/ou participent aux groupes de travail du siège : Groupe technique santé soins, RU, Grands-parents, Logement, Formation, Emploi, Majeurs protégés, Parcours pénal, Comité éditorial de la revue *Un Autre regard*.

LES REPRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Représentants : **Michel COURCOT, ensuite Véronique MONIN**

Au cours de l'année 2024 nous avons été présents, hebdomadairement, de janvier à juillet et d'octobre à décembre, et en distanciel lors des vacances du personnel de la MDPH, à la Commission Départementale pour l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Les attributions d'Allocations de compensation du handicap doivent être validées par la CDAPH. Les dossiers correspondants sont au nombre de 1000 par semaine.

Nous en examinons 8 à 10 en séance et pouvons exprimer des remarques pour les autres. À noter qu'ils sont anonymisés et qu'il nous faut deviner lesquels correspondent à un handicap psychique. Depuis janvier 2023 date d'application du décret sur l'extension de l'attribution de la PCH (soutien à l'autonomie) au handicap mental, psychique, le nombre de demandes a augmenté entraînant de ce fait un allongement du délai de traitement des dossiers.

À noter que les critères d'attribution sont rigoureux. Les aidants et/ou leurs proches doivent décrire précisément leurs difficultés de la vie quotidienne liées au handicap.

Au besoin ils peuvent être aidés par le référent MDPH de la Délégation de Paris de l'UNAFAM.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE (CRSA)

Représentante : Catherine BROUTIN

C'est est une instance de démocratie sanitaire placée auprès de l'ARS.

Deux membres de l'Unafam y sont présents. Un groupe de réflexion régional sur la santé mentale se réunit 4 fois par an.

REPRÉSENTATION DANS LES HOPITAUX ET LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

(Les représentants des usagers : les « RU »)

✓ Commission Départementale des Soins Psychiatriques

Représentantes : Brigitte COURCOT et Véronique GUILLEMOT

La CDSP est chargée d'examiner la situation des personnes hospitalisées sans leur consentement au regard du respect des libertés individuelles et de la dignité des personnes.

Parmi ses missions elle doit systématiquement examiner la situation des personnes hospitalisées au-delà de trois mois et visiter les établissements. Elle reçoit les plaintes des personnes hospitalisées ou de leurs proches. Tous les membres sont désignés et ils siègent effectivement.

✓ Commission Des Usagers (CDU) :

Six bénévoles sont membres de 6 conseils de surveillance ou d'administration dont un au GHU Paris.

11 bénévoles exercent 17 mandats de représentation, comme titulaires ou suppléants.

Les bénévoles siègent dans les commissions des usagers des structures médicales. Ces commissions veillent au **respect des droits des patients**.

Elles donnent leur avis sur les conditions d'accueil, sur la qualité des prises en charge, sur les réclamations et plaintes formulées par les patients ou leur entourage.

Les commissions sont informées des événements indésirables graves. **L'accompagnement des patients et des proches, lors d'une médiation pour donner suite à une plainte ou à une réclamation, constitue l'un des éléments essentiels de la mission du représentant des usagers.** Les représentants des usagers sont informés de la façon dont leur avis a été pris en compte par les équipes, et rédigent un rapport annuel transmis à l'ARS.

Les commissions des usagers font des propositions d'amélioration. Elles se réunissent quatre fois par an au minimum.

Comités et commission

Les bénévoles peuvent également être sollicités pour intervenir dans des groupes de travail tels que : le Comité de Lutte contre les infections Nosocomiales (CLIN), le Comité de Liaison Alimentation et Nutrition (CLAN), le Comité des vigilances et des risques (COVIRIS), la démarche de certification, pour ne citer que les plus courants.

✓ Structures hospitalières

Les bénévoles peuvent également être sollicités pour intervenir dans des groupes de travail tels que : le Comité de Lutte contre les infections Nosocomiales (CLIN), le Comité de Liaison Alimentation et Nutrition (CLAN), le Comité des vigilances et des risques (COVIRIS), la démarche de certification, pour ne citer que les plus courants.

5 bénévoles sont membres de 5 conseils de surveillance ou d'administration dont un au GHU Paris.

Etablissement	Conseil de surveillance ou C.A.	CDU	Délégué CDU
<i>GHU PPN</i>	<i>Hugues Laqueille</i>	<i>Chantal Roussy</i>	<i>Catherine Broutin Alix Viel Véronique Guillemot</i>
<i>ASM 13</i>	<i>Monique Açarç</i>	<i>Monique Açarç Brigitte Courcot</i>	
<i>Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne</i>		<i>Jean-Loup Perlemuter Michel Courcot</i>	
<i>FSEF G. Heuyer</i>		<i>Brigitte Courcot</i>	
<i>Elan Retrouvé</i>	<i>Catherine Broutin</i>	<i>Martine Vernhes Sandrine Gros</i>	
<i>MGEN</i>		<i>Catherine De Kervenoaël</i>	
<i>Les Ailes Déployées</i>	<i>Martine-Frager Berlet</i>	<i>Véronique Guillemot</i>	
<i>CEREP-Phymontin</i>		<i>Chantal Roussy</i>	
<i>Centre René Capitant</i>		<i>Josette Rivière Cerisier</i>	
<i>HDJ La Grange Batelière</i>		<i>Catherine Broutin</i>	
<i>Association Gombault Darnaud</i>		<i>Chantal Roussy</i>	

Structures médicosociales et sociales

Nous sommes également présents dans les structures qui interviennent dans la prise en charge de nos proches. En CVS, pour la gouvernance...

<i>SAMSAH Prepsy</i>	<i>Josette Rivière Cerisier</i>
<i>Esat Elan Retrouvé</i>	<i>Monique Açarç</i>
<i>ASM 13</i>	<i>Monique Açarç</i>
<i>ESAT Aurore</i>	<i>Hélyette Lefèvre</i>
<i>Agate</i>	<i>Martine Vernhes</i>
<i>AMPP VIALA</i>	<i>Catherine de Kervenoael</i>
<i>Regain</i>	<i>François Cadart</i>
<i>Espace Solidarité</i>	<i>Armelle Boisivon</i>
<i>ASM 20</i>	<i>Christian Hoecke</i>

REPRESENTATION DANS LES INSTANCES TERRITORIALES

Conseils locaux de santé mentale (CLSM)

Le Conseil de santé mentale est un espace de discussion et de coordination de l'action publique visant à favoriser l'insertion dans la cité des personnes ayant des troubles psychiques.

De ce dispositif découlent des actions concrètes facilitant le rétablissement et « l'empowerment » (renforcement des compétences en mettant l'accent sur les capacités à agir et à être autonomes et non pas sur les « déficits » ou « manques » de la personne) des personnes.

Les actions s'inscrivent, notamment, autour de l'accès au logement, l'accès aux soins, la création de Groupes d'Entraide Mutuelle, l'interconnaissance entre les acteurs, la sensibilisation de la population pour lutter contre la stigmatisation de la maladie psychique.

Le CLSM est porté par les élus et la psychiatrie publique auxquels sont associés les usagers, leurs représentants, et les professionnels du champ social et médico-social.

Les acteurs du CLSM participent aux travaux d'élaboration du PTSM et concourent à sa mise en œuvre.

1er, 2e, 3e, 4e, Armelle Boisivon

5e, 6e, Annie Bailly du Bois

7e, Sophie Szusterkac, Béatrice Nakache

8e, Jean-Marie Dedeyan

9e, Nathalie Auriol

10e, Recherche d'un représentant de l'Unafam

11e, Anastasia Gestkoff-Bodin, Marion Schrimpf

12e, Corinne Martinez, Michel Courcot, Martine Verhnes

13e, Monique Acarq

14e, Claude Raffalli, Chantal Trentesaux

15e, Jacques de Rotalier, Christine Laslandes (MDU), Christiane Duverger, Bernadette Bernard

16e, Catherine de Kervenoael, Marie-Martine Benhammou

17e, Geoffroy Caffiery, Philippe Grauer

18e, Recherche d'un représentant de l'Unafam

19e, Josette Rivière Cerisier

20e, Sylvie Walter, Claire Laudereau

✓ Conseil Territorial de Santé (CTS)

Représentants : Hugues LAQUEILLE

Le CTS de Paris participe à l'organisation des parcours de santé du territoire.

✓ Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)

Représentants de l'Unafam : Hugues LAQUEILLE

Comme toutes les délégations, l'Unafam/Paris s'est beaucoup engagée dans l'élaboration du PTSM de Paris, rendu obligatoire par le décret du 27 juillet 2017 et initiant une conception collective de la politique de santé mentale dans chaque département.

En 2020, le PTSM a présenté 32 fiches actions.

Seulement 7 d'entre elles ont été contractualisées

Des bénévoles de l'Unafam poursuivent les travaux des groupes de travail pour 13 fiches-actions.

✓ Correspondants d'arrondissement

Référént : Jacques de ROTALIER

La délégation met en place un réseau de correspondants d'arrondissement depuis quelques années. Une fiche de poste a été élaborée par les bénévoles et validée par le bureau.

Ils sont chargés :

1. D'établir des liens réguliers avec les CMP pour leur présenter les actions de l'Unafam destinées aux aidants familiaux en mettant à disposition des supports de communication (flyers, cartes, affiches...) et de favoriser ainsi l'adressage à l'Unafam par les soignants.
2. De présenter le programme de psychoéducation Bref aux CMP, à l'aide du dépliant Bref, et d'encourager sa mise en œuvre.
3. De participer à la mairie d'arrondissement aux CLSM quand ils existent ou à tout autre comité « handicap psychique », de contacter les élus.
4. De prendre contact avec les CPTS (Communautés Professionnelles de Territoire de Santé) qui depuis le 8 novembre 2023 sont constituées par l'ARS dans les arrondissements de Paris.

Tous les arrondissements de Paris sont dotés de correspondants Unafam, exceptés les 10^{ème} et 18^{ème} (en cours de recherche).

Il s'agit de tisser des liens institutionnels et de mettre en place des actions de terrain au service de la psychiatrie à Paris.

NOMBREUSES RELATIONS AVEC DES STRUCTURES MEDICALES ET MEDICO-SOCIALES, ASSOCIATIONS ET FONDATIONS



- ✓ Hôpitaux - CMP
- ✓ **SAMU PSY**
- ✓ **CPOA**
- ✓ **Plate-forme psy Ile de France**
- ✓ Céapsy
- ✓ C'JAAD
- ✓ Fondations – Associations
- ✓ **3114 – Prévention suicide, etc.**

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE DÉSTIGMATISATION

La sensibilisation aux troubles psychiques de la population générale et leur déstigmatisation est une mission importante de l'Unafam.

Huit actions ont eu lieu en 2024

- ✓ Participation au JPO : relai de la flamme
- ✓ Sensibilisation au Palais de Tokyo
- ✓ Forum d'arrondissement
- ✓ Congrès de l'Encéphale
- ✓ Pièce de théâtre lors de la SISM « Derrière le brouillard »
- ✓ Questions/réponses avec des journalistes

LES GEM – LE CLUB HOUSE- LA MAISON PERCHÉE

Le GEM est une association de personnes partageant la même problématique de santé, dont l'objectif est de favoriser des temps d'échanges, d'activités et de rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide entre les adhérents du lien et de l'entraide entre les adhérents. Il y a 14 GEM à Paris. L'Unafam-Paris parraine deux d'entre eux : Artame Gallery (75020) et GEM de Les ailes déployées (75008).

III- RAPPORT FINANCIER 2024



Trésorier : Georges ROOZ

A titre liminaire, il convient de préciser que la Délégation de Paris dont nous présentons les comptes, est une émanation, sans personnalité morale, de l'UNAFAM.

L'UNAFAM, en tant qu'association dotée de la personnalité morale et reconnue d'utilité publique, est tenue de respecter le Plan Comptable des Associations (PCA) de 2018 et de faire certifier ses comptes par un commissaire aux comptes.

Les comptes de la Délégation étant intégrés dans ceux de d'UNAFAM, sont donc conformes au PCA et certifiés par le CAC. **Ils sont donc fiables.**

Ils sont présentés en annexe.

Ils font apparaître pour 2024 : une activité importante, en dépit de faibles ressources financières, grâce aux apports de ses adhérents et de ses bénévoles, et à une gestion rigoureuse, qui lui permet d'équilibrer ses comptes chaque année

1. Une activité importante en 2024

Activité de la Délégation Départementale en 2024

	2023	2024	Variation
Appels téléphoniques	1 472	1 437	-2%
Entretiens personnalisés dont	507	437	-14%
<i>Premiers entretiens</i>	345	314	-9%
Groupes de paroles dont	15	16	7%
<i>Inscrits</i>	141	225	60%
<i>Espaces frères et sœurs</i>	2	4	100%
<i>Nombre de séances</i>	144	225	56%
<i>Nombre de présences</i>	814	887	9%
Sessions de formation	16	18	13%
<i>Nombre de personnes aidants formés</i>	156	175	12%
Mandats de représentation	53	59	11%
Newsletter	1	1	0%
<i>Nombre de contacts</i>	3 144	3 459	10%
<i>Nombre d'envois</i>	3 144	3 469	10%
Site internet	34 000	38 469	13%
<i>Nombre de vues</i>	18 384	17 214	-6%

Cette activité ne donne pas lieu à facturation à l'exception des groupes de parole pour lesquels il est demandé aux participants de payer un reste à charge. C'est pourquoi elle n'apparaît pas au compte de résultat sauf au compte « autres produits de gestion » d'un montant de 7 692,50 € correspondant à ce reste à charge.

2. Des ressources financières limitées

Les ressources financières de la Délégation sont de 90 571 €, soit l'équivalent de deux salaires, en baisse de 1% par rapport à 2023.

Les principales ressources sont les suivantes :

a- Les subventions :

Leur montant est de 46 915 €, en baisse de 8,5% par rapport à 2023. Elles représentent 52% du total.

Les financeurs ont été :

- La mairie de Paris pour 23 000 €,
- La CAF pour 12 815 €,
- La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour 11 100 €.

b- Les cotisations des adhérents

Les cotisations des adhérents constituent la deuxième source de revenus (22% du total). **En 2024, leur montant était de 20 325 € (+1,8%)**

En 2024, les adhérents de la Délégation ont versé 81 302 € au siège. Leur nombre étant de 1 100, ceci correspond à 74 € par adhérent. En 2025, le siège reversera à la Délégation 25% des versements, soit 20 325 €.

Le montant perçu par la Délégation en 2024 (19 971 €) correspond au quart des cotisations payées par les adhérents en 2023.

c- Le reste à charges des participants aux groupes de paroles

Son montant est de 7 692 € (+8%), soit 7% du total.

d- Les ressources liées à la générosité du public

Le montant de ce poste est de 6 758 € (+78%), soit 7% du total.

3. Des charges très faibles, caractérisées par un poids élevé de charges fixes incompressibles

En 2024, les charges d'exploitation sont de 90 504 €, en baisse de 2,5% par rapport à 2023.

Les charges fixes annuelles sont de 57 696 €, ce qui représente une part de 64% du montant total des charges.

Elles se ventilent notamment sur les postes suivants :

- Le loyer : 30 000 €, soit 33% du total des charges,
- Les reports en fonds dédiés : 12 815 € (14%),
- Remboursement de salaire au siège : 3 053 € (3%),
- L'imprimante 3000 € (3%)...

A lui seul, le loyer à lui seul représente 55% des charges fixes contre seulement 3% pour les salaires.

Les charges variables, c'est-à-dire celles qui sont liées aux activités de la Délégation, sont de 32 808 € (34%) .

4. Des comptes équilibrés grâce à une gestion rigoureuse et un très fort investissement des bénévoles

En dépit de ressources limitées, la Délégation de Paris de l'UNAFAM continue de mener une politique active en matière de soutien aux aidants.

Résultats de la Délégation de 2022 à 2024 (en euros)

	2022	2023	2 024
Excédent		701	2 292
Déficit	485		

Ces actions ont pu être menées dans le respect de l'équilibre des comptes grâce à une gestion rigoureuse qui se manifeste au travers du maintien à un niveau incompressible des dépenses de structure, de la réduction au minimum des dépenses liées aux actions, d'une recherche active de financement externe, du soutien des adhérents et du très fort investissement des bénévoles.

L'apport des bénévoles est le suivant:

	2022	2023	2024
Bénévolat	311 651	369 616	361 696

Source : comptes de résultat

L'apport des bénévoles a été évalué en 2024 à 361 696 €, ce qui correspond à 11 824 heures de bénévolat.

Conclusion :

Malgré des ressources financières faibles, la Délégation de Paris est parvenue à remplir ses missions dans le respect des équilibres financiers, grâce au soutien de ses adhérents, de ses bénévoles, des collectivités locales et des institutions médico-sociales et au dévouement des personnels œuvrant dans le domaine de la santé mentale.

IV- EVOLUTIONS ET PROJETS pour 2025-2026

RENFORCER LA COMMUNICATION

CONSTITUTION DE 3 GROUPES DE BÉNÉVOLES

- ✓ Groupe Correspondants d'arrondissements : 25 bénévoles
- ✓ Groupe Accueillants : 16 bénévoles
- ✓ Groupe Représentant des Usagers, en cours

Ces groupes permettent des échanges sur les actions menées, des collaborations, et assurent la cohérence de notre engagement.

Réunions, groupes WhatsApp, espaces numériques partagés.

DEUX REUNIONS DES ADHERENTS

Ajouter une seconde réunion annuelle autour d'une animation culturelle.

SENSIBILISER : ACTIONS DE PRÉVENTION

ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES : DEPISTAGE PRECOCE

Utiliser notre premier projet destiné aux établissements scolaires pour sensibiliser d'autres familles, en diffusant notre plaquette dans d'autres lieux : centres sociaux, bibliothèques, Missions locales...

ACTION NOUVELLE EN COURS D'ETUDE CONCERNANT LES PHARMACIES

CREER DES EVÈNEMENTS

Dans le cadre des CLSM notamment, et de la semaine de la SISM (Semaines d'information sur la santé mentale) en particulier, conception d'évènements permettant d'aller vers des familles ayant un proche malade, pour les aider à rompre leur isolement et leur proposer des ressources.

DEVELOPPER LA PRESENCE LOCALE DES BENEVOLES

Nous souhaitons que tous les arrondissements de Paris bénéficient de la présence d'un représentant de l'Unafam. Il reste les 10^e et le 18^e arrondissements à couvrir.

CONTINUER NOTRE COMBAT POUR L'ALLIANCE THERAPEUTIQUE

L'alliance SOIGNANT- PATIENT- FAMILLE est essentielle pour rendre nos proches acteurs de leur parcours de soin et de leur rétablissement.

FORMER DES BENEVOLES AUX « PSSM »

Vincent POUBELLE, formateur, organisera une session de formation spécialement pour un groupe de bénévoles de la délégation.

ANNEXE : LES COMPTES 2024 DE LA DELEGATION DE PARIS

COMPTE DE RESULTAT			
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Variation 2024/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	20 325,50	19 970,75	1,8%
Ventes de biens et services	91,00	157,50	
Produits de tiers financeurs	46 915,06	51 273,12	-8,5%
Concours publics et subventions d'exploitation	46 915,06	51 273,12	
Ressources liées à la générosité du public	6 757,75	3 787,75	78,4%
Dons manuels	6 757,75	1 420,75	
Contributions financières		2 367,00	
Utilisations des fonds dédiés	8 000,00	1 733,00	
Autres produits	8 482,00	14 719,50	-42,4%
Autres produits de gestion	7 692,00	7 139,50	
Aides siège à la Délégation		7 580,00	
Reversement entre siège-région et Délégation	790,00		
Total I	90 571,31	91 641,62	-1,2%
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	3 444,96	2 589,05	33,1%
Autres achats et charges externes	69 347,04	85 343,20	-18,7%
Remboursement de salaire au siège	3 053,60	3 020,00	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 518,17	1 856,80	
Reports en fonds dédiés	12 815,00		
Autres charges	325,00		
Total II	90 503,77	92 809,05	-2,5%
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	67,54	-1 167,43	
PRODUITS FINANCIERS	2 224,53	1 868,24	
2. RESULTAT FINANCIER	2 224,53	1 868,24	
EXCEDENT (1. +2.)	2 292,07	700,81	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	361 696,00	359 616,00	
<i>Bénévolat</i>	361 696,00	359 616,00	

BILAN ACTIF AU 31/12/2024

Détail des postes	Au 31/23/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations corporelles	52 193,58	49 043,93	3 149,65	4 667,82
Installations et agencements	37 829,04	35 513,04	2 316,00	3 242,40
Matériels informatiques	5 821,28	5 484,66	336,62	729,60
Mobiliers	8 543,26	8 046,23	497,03	695,82
Immobilisations financières	4 300,00		4 300,00	4 300,00
Dépôts et cautionnement	4 300,00		4 300,00	4 300,00
Total I	56 493,58	49 043,93	7 449,65	8 967,82
ACTIF CIRCULANT				
Créances	34 751,85		34 751,85	30 240,77
Créances diverses	21 936,85		21 936,85	13 581,27
Subventions à recevoir	12 815,00		12 815,00	16 659,50
Disponibilités	83 679,80		83 679,80	92 603,89
Charges constatées d'avance	426,10		426,10	408,43
Total II	118 857,75		118 857,75	123 253,09
TOTAL GENERAL (I + II)	175 351,33	49 043,93	126 307,40	132 220,91

BILAN PASSIF AU 31/12/2024

Détail des postes	Au 31/23/2024		Au 31/12/2023
		Net	Net
FONDS PROPRES			
Report à nouveau		111 199,83	110 499,02
Excédent ou déficit de l'exercice		2 292,57	700,81
Total II		113 492,40	111 199,83
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds dédiés		12 815,00	8 000,00
Total II		12 815,00	8 000,00
DETTES			
Autres dettes			206,08
Produits constatés d'avance			12 815,00
Total III			13 021,08
TOTAL GENERAL (I + II + III)		126 307,40	132 220,91